



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **9 juillet 2018**

Délibération n° 2018-2910

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e) - Attribution de subventions à la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon (MDEF) pour son accompagnement de la filière bâtiment durable et à l'association ALLIES pour l'organisation de dating emplois et sa mission insertion culture (MIC)

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'insertion et de l'emploi

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Pillon

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Lundi 11 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 11 juillet 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillaud, Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, M. Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Vial), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Balas (pouvoir à Mme Nachury), M. Barret (pouvoir à M. Cohen), Mmes Beautemps (pouvoir à Mme Basdereff), Berra (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à Mme David), Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à M. Fromain), Curtelin (pouvoir à M. Germain), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Fenech (pouvoir à M. Huguet), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Ghemri, Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Lebuhotel (pouvoir à Mme Varenne), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Sannino (pouvoir à M. Bernard), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Calvel, Aggoun.

Conseil du 9 juillet 2018
Délibération n° 2018-2910

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e) - Attribution de subventions à la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon (MDEF) pour son accompagnement de la filière bâtiment durable et à l'association ALLIES pour l'organisation de dating emplois et sa mission insertion culture (MIC)**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'insertion et de l'emploi

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon est compétente en matière d'insertion sociale et professionnelle, notamment dans le cadre de l'accompagnement et du versement de l'allocation en direction des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). La Métropole est également désignée comme chef de file de l'insertion sur son territoire.

Par délibération du Conseil n° 2015-0939 du 10 décembre 2015, la Métropole a adopté le PMI'e pour la période 2016-2020, organisé autour de 3 ambitions :

- développer l'offre d'insertion par les entreprises (orientation 1),
- construire une offre de service orientée vers l'accès à l'activité des bénéficiaires du RSA (orientation 2),
- porter un projet commun pour un territoire métropolitain exemplaire (orientation 3).

Ainsi, la présente délibération vise à poursuivre le soutien apporté sur des actions d'accès à l'emploi des personnes éloignées de l'emploi.

Dans le cadre de l'orientation 1 du PMI'e, le groupement d'intérêt public (GIP) MDEF de Lyon sollicite le soutien de la Métropole pour son action d'accompagnement au déploiement de la filière bâtiment durable en cohérence avec le plan énergie climat.

Dans le cadre de l'orientation 2 du PMI'e, l'association ALLIES située à Lyon sollicite le soutien de la Métropole pour sa MIC et l'organisation de dating emplois.

II - Accompagnement de la filière bâtiment durable par la MDEF de Lyon

Par délibération du Conseil n° 2012-2754 du 13 février 2012, la Communauté urbaine de Lyon a adopté le plan d'actions partenarial du plan climat énergie territorial (PCET) fixant des objectifs ambitieux en termes de performance énergétique dans la rénovation des bâtiments résidentiels et non résidentiels. Si le rôle des collectivités publiques est d'impulser et d'accompagner cette demande, les objectifs sectoriels ne pourront être atteints qu'à la condition que l'offre des entreprises puisse répondre aux nouveaux besoins.

Un 1^{er} diagnostic réalisé en 2010 par la cellule économique Rhône-Alpes (CERA) des métiers du bâtiment sur le territoire de la Communauté urbaine a identifié les enjeux de structuration et de consolidation de la filière bâtiment durable, au regard des marchés potentiels des années à venir.

La MDEF a élaboré, à partir dudit diagnostic, un plan d'actions partenarial dans le but de répondre aux enjeux de développement de la filière bâtiment durable, tels que validés dans le PCET de la Métropole.

1° - Objectifs

Cette action de médiation vers l'entreprise vise à accompagner des publics en démarche d'insertion, notamment bénéficiaires du RSA, tout au long du processus d'accès à l'emploi : choix de la formation, validation des prérequis, aide à la recherche d'entreprises pour l'alternance, accompagnement vers l'emploi.

- en amont :

- . actions de sensibilisation aux métiers du bâtiment durable via des animations territoriales, des visites de chantiers ou d'entreprises pour évaluer la motivation de publics à la formation,
- . informations collectives à destination de l'ensemble des prescripteurs de l'insertion (référents RSA, référents de parcours plan local pour l'insertion et l'emploi -PLIE-, etc.) et des personnes accompagnées,
- . actions individuelles d'accompagnement des publics intéressés pour les appuyer dans l'acquisition des prérequis, en lien avec les acteurs de l'insertion : aide à la sélection des candidats, remise à niveau sur des savoirs de base si besoin ;

- en cours, si souhaité par l'organisme de formation, pour les périodes d'immersion professionnelle :

- . aide à la recherche d'entreprises d'accueil,
- . suivi socio-professionnel des personnes pendant la période en milieu de travail ;

- en aval :

- aide à la recherche d'emploi (job dating/rencontre avec des entreprises du secteur bâtiment durable en recherche de personnel),
- placement et appui au maintien dans l'emploi en mobilisant les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) et en positionnant les personnes formées sur des missions de travail dans le cadre de clauses sociales de marchés publics en mobilisant les facilitateurs des structures porteuses des PLIE.

L'accompagnement de ces publics sur toutes ces phases est réfléchi et mis en œuvre avec les acteurs d'insertion du territoire de la Métropole : référents RSA, référents de parcours PLIE, structures d'insertion par l'activité économique, etc.

2° - Compte-rendu d'activité et bilan 2017

Par délibération du Conseil n° 2017-2134 du 18 septembre 2017, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de la MDEF pour son accompagnement de la filière bâtiment durable pour l'année 2017.

Au cours de l'année 2017, 80 demandeurs d'emploi ont suivi une formation professionnelle :

- 54 demandeurs d'emploi avec l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) sur des métiers du bâtiment durable (isolation thermique, rénovation énergétique). Un process d'aide au recrutement, construit au cours du 2^{ème} trimestre 2017, a permis à 30 de ces demandeurs d'emploi formés, d'être recensés pour être présentés et mis en relation avec des entreprises recherchant du personnel,

- 26 demandeurs d'emploi avec la Société professionnelle d'enseignement du Rhône (SEPR) sur des métiers de l'éco-mobilité : mécanique cycles. Un job dating de fin de formation, pour la session se déroulant d'octobre 2017 à janvier 2018, a été programmé au tout début de l'année 2018, afin de faciliter l'accès à l'emploi de ces demandeurs d'emploi formés.

De plus, 23 animations territoriales ont été réalisées tout au long de l'année et ont permis de mobiliser plus de 1 274 personnes (contre 350 en 2016).

3° - Programme d'actions 2018 et plan prévisionnel de financement

La MDEF s'engage à mettre en œuvre l'animation partenariale autour de la filière bâtiment durable avec l'organisation d'événements tels que la semaine de l'emploi vert à Lyon, ou à participer au mondial des métiers avec pour objectif la mobilisation d'environ 1 000 personnes (public et professionnels de l'insertion sur le territoire de la Métropole).

Elle permettra à 30 à 50 personnes (demandeurs d'emploi, salariés en insertion, intérimaires, etc.) d'être mobilisées, formées et accompagnées vers une sortie en emploi sur des filières de l'économie verte (bâtiment et énergie, éco-mobilité).

Elle travaille plus particulièrement sur les filières bâtiment et énergie, éco-mobilité, et économie circulaire (nouvelle démarche de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences -GPEC-/insertion sur cette filière).

Budget prévisionnel 2018

Budget prévisionnel 2018 des actions susvisées			
Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achat	44 830	État	21 000
		Métropole de Lyon	10 000
amortissement	806	Ville de Lyon	3 669
services extérieurs et autres services extérieurs	21 313	autres financements	32 280
prestations en nature	7 672	prestations en nature	7 672
Total	74 621	Total	74 621

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement à hauteur de 10 000 € afin de mettre en œuvre les actions en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi, dont prioritairement les bénéficiaires du RSA (montant identique à 2017).

III - Organisation de rencontres employeurs et demandeurs d'emploi (dating emploi) et MIC par l'association ALLIES

1° - Organisation de dating emplois

L'association ALLIES organise des "dating emplois" pour rapprocher l'offre et la demande, tout en s'adressant à des publics éloignés de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux dont RSA, personnes accompagnées dans le cadre des PLIE, résidents des quartiers relevant de la politique de la ville, etc.

Chaque candidat est sélectionné par un référent en fonction de ses compétences et de son adéquation avec les postes à pourvoir. Chaque entreprise doit participer ou avoir participé à une session de formation sur les discriminations. C'est l'un des moyens de lutter contre les discriminations à l'embauche et de promouvoir la diversité des recrutements, grâce aux partenaires associés aux dating emplois et aux entreprises engagées dans cette démarche.

a) - Objectifs

Pour les candidats, les dating emplois permettent :

- d'obtenir un entretien d'embauche avec un employeur sans avoir été évincé préalablement du processus de recrutement (par le CV, la lettre de motivation, un intermédiaire de l'emploi, etc.),
- d'avoir la possibilité de réaliser 2 à 3 entretiens le même jour auprès d'entreprises différentes,
- de rencontrer parfois pour la 1^{ère} fois de l'année un employeur en situation de recrutement,
- d'obtenir un emploi en rencontrant des entreprises qui recrutent.

Pour les entreprises, les dating emplois permettent de recevoir des candidats informés et préparés en amont de l'événement et ainsi de faciliter leur recrutement en gagnant en efficacité.

b) - Compte-rendu d'activité et bilan 2017

Par délibération du Conseil n° 2017-2134 du 18 septembre 2017, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 500 € au profit de l'association ALLIES pour l'organisation de ces rencontres directes employeurs-demandeurs d'emploi en 2017.

Au cours de l'année 2017, 5 rencontres ont été organisées sur l'agglomération :

- mini-dating petite enfance,
- mini-dating service d'aide à la personne (SAP),
- dating ton métier c'est ton but (généraliste, lié au sport),
- dating alternance emploi,
- forum intérim.

Le bilan est le suivant :

- 86 entreprises présentes (contre 88 en 2016),
- 863 participants aux dating emplois (contre 564 en 2016),
- 1 468 entretiens réalisés,
- 66 contrats signés, hors forum intérim (65 contrats signés pour 2016).

Une marge de progression subsiste sur les éléments des bilans qualitatifs qui pourraient permettre une meilleure lecture et analyse du rapprochement offres-demandes (impact sur les bénéficiaires du RSA notamment).

c) - Programme d'actions 2018 et plan prévisionnel de financement

L'association souhaite organiser 2 dating grands formats multisectoriels pour 150 à 200 participants par dating et 3 mini dating sectoriels pour une vingtaine de candidats et environ 6 entreprises par dating.

Un bilan à l'issue de chaque dating sera réalisé. Les résultats de ce dernier seront transmis aux partenaires, faisant apparaître le nombre d'entreprises, le nombre d'entretiens par candidat, les caractéristiques des candidats et les suites de la candidature.

La mobilisation des bénéficiaires du RSA fera l'objet d'une attention particulière en s'appuyant, notamment, sur le réseau des référents de parcours ayant en charge l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

En 2018, les dating feront partie de l'offre de service proposée aux entreprises signataires de la Charte des 1 000 entreprises pour l'insertion et l'emploi.

Budget prévisionnel 2018

Dating emploi			
Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
autres services extérieurs	500	GIP MDEF de Lyon	18 700
charges personnel	43 582	Métropole de Lyon	8 500
autres charges	21	Ville de Lyon	16 903
Total	44 103	Total	44 103

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement à hauteur de 8 500 € afin de mettre en œuvre ces rencontres directes employeurs-demandeurs d'emploi en 2018, avec une attention particulière portée aux bénéficiaires du RSA (montant identique à 2017).

2° - Diffusion des actions d'insertion dans les domaines artistique et culturel

L'association ALLIES porte une MIC, dont l'objectif est de mobiliser les structures et les institutions culturelles puis de leur apporter un appui opérationnel afin de mettre en place des étapes culturelles dans les parcours d'insertion professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi.

Il s'agit, par le détour culturel et créatif, de travailler sur les freins périphériques à l'emploi (dynamisme, confiance en soi, expression orale, fonctionnement dans un groupe, acceptation des contraintes hiérarchiques et temporelles, mobilité, etc.) afin que les personnes soient davantage actrices de leurs parcours et franchissent plus facilement les étapes nécessaires à leur insertion professionnelle.

a) - Objectifs

Les objectifs généraux de la MIC sont :

- le développement d'actions utilisant le support culturel et artistique pour dynamiser les parcours d'insertion de personnes en grandes difficultés sociales et professionnelles,
- l'animation de partenariats et l'appui aux opérateurs insertion et culture dans le montage de projets,
- l'ingénierie de projets : études de faisabilité, montage, suivi, évaluation et valorisation,
- la capitalisation des méthodes et des pratiques.

b) - Compte-rendu d'activité et bilan 2017

Par délibération du Conseil n° 2017-2134 du 18 septembre 2017, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 22 000 € au profit de l'association ALLIES pour la mise en œuvre des actions de la MIC.

En 2017, 20 territoires ont été concernés par des actions d'insertion culture et 980 participants, dont 45 % issus des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville et 25 % de bénéficiaires du RSA, ont bénéficié d'une étape culturelle dans leur parcours d'insertion. Il s'agit d'un public majoritairement féminin et très éloigné de l'emploi, avec des problématiques périphériques importantes (santé, mobilité, confiance en soi, etc.).

L'étude d'impact menée chaque année par la MIC auprès des structures partenaires d'une étape culturelle montre que les effets les plus directs de ces actions portent majoritairement sur la sortie de l'isolement, l'amélioration de la maîtrise de la langue française, l'estime de soi et la dynamique de parcours.

L'impact final du dispositif se traduit essentiellement par une proportion plus importante de personnes qui, suite à cette étape, redéfinissent avec plus de fiabilité leur objectif professionnel, permettant une réduction sensible des abandons de parcours.

c) - Programme d'actions 2018 et plan prévisionnel de financement

En 2018, la MIC propose de poursuivre l'action engagée avec les partenaires existants tout en travaillant à l'émergence de nouvelles offres sur des territoires aujourd'hui non couverts et envers des publics prioritaires, parmi lesquels les bénéficiaires du RSA.

Plus précisément, la MIC propose de travailler sur :

- le développement d'actions utilisant le support culturel et artistique pour dynamiser les parcours d'insertion de personnes en grandes difficultés sociales et professionnelles,
- le développement et la mise en œuvre opérationnelle des partenariats et l'appui aux opérateurs dans le montage de projets tant avec des acteurs culturels, artistiques qu'avec des professionnels de l'insertion,
- l'ingénierie de projets,
- la capitalisation des méthodes et des pratiques et l'essaimage des "bonnes pratiques".

Par ailleurs, l'association Culture pour tous a intégré l'association ALLIES suite à des difficultés financières. Cette intégration, en lien avec l'action menée par ALLIES dans le cadre de la MIC, doit permettre de travailler en 2018 sur une meilleure intégration des 2 outils pour une action plus efficace auprès des publics en insertion dans le champ de la culture. Cette intégration devrait être opérationnelle en 2019.

Budget prévisionnel 2018 de la MIC

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
services extérieurs et autres services extérieurs	2 182	État (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances -ACSE-)	8 000
charges de personnel	63 529	Ville de Lyon (PLV)	15 000
autres charges	4 381	Métropole de Lyon	22 000
		Fonds social européen (FSE)	25 092
Total	70 092	Total	70 092

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement à hauteur de 22 000 € au profit de l'association ALLIES afin de mettre en œuvre la MIC pour l'année 2018 (montant identique à 2017) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € à la MDEF de Lyon dans le cadre de son programme d'actions 2018 en faveur de l'insertion et l'emploi au titre de l'action d'accompagnement du plan emploi énergie,

b) - l'attribution de subventions de fonctionnement à l'association ALLIES dans le cadre de son programme d'actions 2018 en faveur de l'insertion et l'emploi, pour un montant total de 30 500 €, répartis comme suit :

- 22 000 € au titre de l'action insertion dans les domaines culturel et artistique (MIC),
- 8 500 € au titre de l'action rencontres directes employeurs-demandeurs d'emploi (dating emplois),

c) - les conventions à passer entre la Métropole, le GIP MDEF de Lyon et l'association ALLIES définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 40 500 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2018 et 2019 - chapitre 017 - opération n° 0P36O5133.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 11 juillet 2018.